

Ministre du commerce, de l'industrie et du tourisme

CMPR

Déclaration de S.E. M. Yiorgos Lillikas

comme l'agriculture. De plus, nous souhaitons faire avancer les négociations sur l'extension à d'autres produits de la protection conférée par les indications géographiques.

En ce qui concerne l'accès aux marchés pour les produits non agricoles, nous sommes favorables à une approche fondée sur une formule unique, notamment pour opérer une réduction générale des crêtes tarifaires en ce qui concerne les produits industriels. Nous sommes également favorables à des éléments sectoriels selon qu'il sera approprié.

Les services sont essentiels au bon fonctionnem